

Formulaire des subventions communales pour l'élimination d'une fosse septique privée

Je soussigné(e) :

Matricule : ____ / ____ / ____ / _____

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal et localité :

Tél. / GSM :

E-mail :

Numéro de compte :

IBAN

Établissement financier :

Titulaire du compte :

Concerne l'immeuble :

Adresse : L- Strassen

- Propriétaire
 Locataire

sollicite un subside communal pour :

Élimination d'une fosse septique privée

***50%**

**sous réserve toutefois que le devis estimatif de ces travaux ait pu être vérifié et reconnu acceptable préalablement par le service technique communal*

Pièces à joindre obligatoirement :

- Une copie des factures et preuves de paiement
 Relevé d'identité bancaire (RIB)

Le déclarant certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts, et qu'il a pris connaissance que le subside est sujet à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.

Conditions d'éligibilité

Le règlement pris par délibération du 27.04.1988 par le conseil communal de Strassen (approbation ministérielle du 18.05.1988, n° 74/88), sera abrogé avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement. La commune participe à raison de 50 % de la dépense engagée, sous réserve toutefois que le devis estimatif de ces travaux ait pu être vérifié et reconnu acceptable préalablement par le service technique communal.

Pour pouvoir bénéficier d'une subvention communale pour l'élimination d'une fosse septique privée il faut remplir les conditions suivantes:

- Être une personne physique.
- Être propriétaire ou locataire sur le territoire de la commune de Strassen de manière réelle et effective au moment de la demande.
- La demande de subvention est introduite au plus tard 6 mois après l'établissement des factures.

Strassen, le.....

.....

Signature

Protection des données personnelles :

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.